



ÉTABLISSEMENT

Ville de Nîmes (30)
Colisée 2
1 rue du Colisée, 1er étage
30947 Nîmes Cedex 9

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Nîmes (30)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21300189400012

Code postal / Ville : 30947 Nîmes Cedex 9

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 26I006GG

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique - Tél : +33 434035700 - Mail : commande-publique@ville-nimes.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin de vérifier sa situation administrative sont les suivants :

- DUME (déclaration préremplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant, OU en cas de candidature classique :

- Lettre de candidature (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) :

Remplir le formulaire DC1 (accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ou utiliser un format libre ;

Pour les sous-traitants, l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

- Déclaration sur l'honneur (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) :

Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ;

Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

- Autorisation à exercer l'activité professionnelle : Conformément aux dispositions de l'arrêté du 26 décembre 2012 et notamment son annexe IV, les

prestations de missions de Coordination Sécurité et de Protection de la Santé doivent être exécutées par les opérateurs pouvant remplir les conditions d'autorisation à exercer l'activité. Le titulaire est tenu, tout au long de l'exécution, en cas de fin de validité de l'autorisation d'exercice remise dans son offre, de communiquer la ou les nouvelle(s) autorisation(s) valable(s) à l'acheteur public. À défaut, la résiliation du marché pour faute du titulaire pourra être prononcée.

Capacité économique et financière : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité économique sont les suivants :

- DUME (déclaration préremplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant ;

- OU, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles (2023, 2024, 2025) en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou déclaration sur format libre).

Concernant l'indication du chiffre d'affaire : Dans le cas où l'opérateur serait une entreprise nouvellement créée et se trouverait donc dans l'impossibilité objective de produire des chiffres d'affaires pour les 3 dernières années comme demandé, le candidat devra apporter

la preuve de sa capacité financière par tous moyens en produisant à l'appui de son dossier de candidature tous éléments de nature à justifier, au-delà de son simple capital social, de sa capacité financière à assurer les prestations.

Capacités techniques et professionnelles : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité technique et professionnelle sont les suivants :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (2023, 2024, 2025) ;
- Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 20 juillet 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Ville de Nîmes agissant en tant que pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bons de commande de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé - Projets d'infrastructures de niveaux 2 et 3

Classification CPV : 71317210

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Il s'agit de confier à un prestataire, la réalisation de missions de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) relatives à la réalisation de travaux par la ville de Nîmes pour des opérations de niveaux 2 et 3 au sens de l'article R4532-1 du Code du travail, dans le cadre de projets d'infrastructures.

Dans le cadre de cette consultation, la ville de Nîmes agit en tant que pouvoir adjudicateur.

Les prestations ne font l'objet de prestations distinctes.

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, en application des articles R2123-1-1°, R2123-4 et R2123-5 du Code de la commande publique.

Les prestations font l'objet d'un accord-cadre donnant lieu à l'émission de bons de commande, passé en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

En application de l'article R2162-4-2° du même code, il est conclu avec un opérateur économique, sans montant minimum et avec un montant maximum en valeur.

Les prestations de l'accord-cadre s'exécuteront au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par l'acheteur public et seront réglées selon les prix unitaires du Bordereau de Prix Unitaires, en fonction des quantités réellement exécutées.

Lieu principal d'exécution : Territoire de la commune de Nîmes

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée hors TVA : 200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

En cas de groupement conjoint titulaire du marché, l'acheteur public impose pour l'exécution que le mandataire soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R.2124-24, alinéa II du Code de la Commande Publique.

Le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation.

Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

Date d'envoi du présent avis

16 juin 2026